

Direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie
Pôle action économique
1, rue de la République
B.P. 13 - 98845 NOUMEA
Site Internet : www.douane.gouv.nc

Nouméa, le 07 JUIL. 2023

Plan de classement :
Affaire suivie par : P. CHAUTARD
Téléphone : (+687) 26.53.05
Courriel : sydonia@douane.finances.gouv.fr

AVIS AUX OPÉRATEURS

Réf. :
23000659

Objet : Outil de débogage Ci5.

Réf : Avis aux opérateurs n° 22001067 du 16 septembre 2022 relatif à la rubrique n° 40 du DAU – Références de titre de transport et Ci5.

P.Jointe : Une fiche de procédure – version déclarant

Le présent avis aux opérateurs a pour objet de faciliter la compréhension et la résolution des problèmes liés à la communication avec Ci5.

Les objectifs de l’outil de débogage sont les suivants :

- tracer en temps réel les échanges entre Sydonia World (SW) et Ci5 lors de la transmission d’une déclaration en douane ;
- détecter les problèmes liés à la non-transmission de la déclaration dans Ci5 ;
- afficher les messages d’erreur indiquant la nature des problèmes détectés ;

Il est aussi rappelé les instructions reprises dans l’avis aux opérateurs visé en référence, notamment l’obligation de renseigner la référence du titre de transport dans la case 40 de la déclaration en détail.

Toute question relative à cet avis aux opérateurs devra être adressée à la cellule Sydonia World à l’adresse suivante : sydonia@douane.finances.gouv.fr

Pour le directeur régional,
Son adjointe,



Marie MOLLES DELGADO